

FOYER SOCIO-EDUCATIF du Lycée Camille Corot de Morestel
Compte rendu de l'Assemblée générale exceptionnelle du 4 novembre 2016

L'Assemblée Générale du FSE s'est déroulée le 4 novembre en amphithéâtre de 13H à 14H en présence de : 9 délégués élèves, M. BARBIER (documentaliste), Mme DECORME (Prof en SES).

1. Renouvellement du bureau 2016/2017

M. BARBIER Jacques Président

M. ZEPPE Maxence président élève – élève de TSTMG1

Mme DECORME Fabienne Trésorière

M. MEUNIER Grégory trésorier adjoint & secrétaire – élève de 1ES1

22 délégués élèves titulaires et 20 délégués suppléants

2. Modification de l'objet des statuts de l'association

Objet de l'association :

Développer les activités culturelles et socio-éducatives, exercer les élèves à la responsabilité, à la citoyenneté, à l'autonomie et à la solidarité ; développer les activités culturelles et socio-éducatives en particulier participer au financement des voyages scolaires et périscolaires ; favoriser les relations de convivialité au sein de l'établissement. Participer au financement des voyages scolaires et périscolaires et prendre en charge de façon totale ou partielle les frais de voyages et sorties scolaires et périscolaires y compris la part accompagnateurs (par des dons à l'EPL Camille Corot de Morestel).

3. Bilan

Environ 75% des élèves de l'établissement adhèrent au FSE.

Chaque année le FSE participe au financement des voyages et sorties scolaires. Le FSE reconduit chaque année la sortie au festival international du film de la comédie à l'Alpes d'Huez qui rencontre toujours un franc succès. Le FSE contribue au bon fonctionnement du lycée avec les clubs (musique...) en contribuant à l'aménagement des locaux. Et surtout le FSE contribue au financement des voyages et sorties scolaires et périscolaires.

1. Bilan financier

Au 04/11/2016/ le foyer dispose de 7515.87€ sur le compte courant et de 9 000€ sur le compte sur livret. Le FSE est tributaire pour son fonctionnement des subventions allouées par la Communauté de communes, la municipalité de Morestel, et par les adhésions des élèves. Le FSE a dépensé pour les clubs, les diverses dépenses de fonctionnement, pour la sortie à l'Alpes d'Huez, pour des achats pour le CDI et surtout pour les voyages et sorties.

Au vue des futures dépenses prévues la cotisation 2017/2018 sera augmentée de 2€ soit une cotisation annuelle pour les adhérents de 12€.

2. Financement des voyages et sorties

Le budget alloué aux voyages et aux sorties est modifié comme suit :

- **Voyages à l'étranger : 350€/nuit plafonnés à 2000€ maximum et avec au minimum la couverture totale des frais des accompagnateurs.**
- **Voyages en France : 300€/€/nuit plafonnés à 2000€ maximum et avec au minimum la couverture totale des frais des accompagnateurs.**
- **Sortie à la journée 7/élèves maximum.**

3. Projets

- Un voyage à Francfort est prévu
- Un voyage en Grèce est prévu
- Un voyage à New-York est prévu
- Un voyage en Espagne est prévu
- La sortie à l'Alpes d'Huez devrait être reconduite en 2017
- Un peu de mobilier sera peut être acheté pour les locaux (800€ prévu pour la salle du foyer).
- Les dépenses pour les différents clubs seront limitées, notamment en cas de faible participation des élèves.
- Le projet recyclage des instruments d'écriture est renouvelé en 2016-2017
- Des sorties théâtre et/ou cinéma sont prévues
- La participation du FSE au marché festif, au carnaval et au concert de fin d'année est reconduite.
- La collaboration avec les membres du CVL sera renforcée également.